

**POUR L'OPPOSITION, " DIALOGUE,  
INSTRUMENTALISATION DE LA CENI ET SESSION  
EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT" PARTICIPENT AU  
GLISSEMENT ET LES BOYCOTTENT**

Dans une nouvelle déclaration politique rendue publique ce lundi 6 juillet 2015 à Kinshasa, les responsables des partis politiques d'opposition réunis dans le cadre de la Dynamique pour l'unité d'action de l'opposition ont réaffirmé leur refus de participer à toutes consultations, dialogue et plénières du parlement consacrées à l'examen de la loi contestée sur la répartition des sièges qui, selon eux, participent des manœuvres dilatoires du pouvoir d'obtenir le glissement.

Après avoir passé au crible le discours du Président de la république à l'occasion du 55 ème anniversaire de l'indépendance, la Dynamique a démontré le manque de volonté politique du pouvoir d'organiser les élections en 2016.

Pour ce qui est du financement, par exemple, la Dynamique de l'opposition a relevé, preuve à l'appui que depuis 2012, les prévisions allouées à la CENI ont été faiblement décaissées, alors que les parts alloués à la présidence et à la primature ont été exécutées jusqu'à 200 pourcents.

En ce qui concerne les matières que monsieur Kabila inscrit sur le dialogue, la Dynamique a constaté la violation par celui-ci encore une fois de l'indépendance de la CENI qui, aux termes de la constitution, demeure la seule institution ayant pour compétence exclusive d'organiser les élections et de traiter des questions électorales avec toutes les parties prenantes.

Ci-dessous, l'intégralité de la déclaration politique lue par l'Honorable Gilbert Kiakuama, le modérateur.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
**OPPOSITION POLITIQUE CONGOLAISE**

---

---

**DECLARATION DE L'OPPOSITION POLITIQUE CONGOLAISE**  
**EN RAPPORT AVEC LE MESSAGE DE PRESIDENT KABILA**  
**A L'OCCASION DU 55<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION**  
**DE NOTRE PAYS A L'INDEPENDANCE**

Les partis politiques, les regroupements politiques et les groupes parlementaires de l'opposition ainsi que les associations de la société civile et de la diaspora, réunis ce lundi 6 juillet 2015 à la Paroisse Notre Dame de Fatima, à Kinshasa Gombe, dans le cadre de la Dynamique pour l'unité d'action de l'opposition, **La Dynamique**, en sigle, ont suivi avec attention le discours prononcé par Mr Kabila à l'occasion du 55<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession de notre pays à l'indépendance.

De l'analyse de ce discours, la **Dynamique** retient cinq observations et prend la position suivante :

**1. Du Calendrier électoral global**

Mr Kabila dit dans son discours :

*...“Le calendrier électoral global, exigé à cor et à cri par l'Opposition, a été contesté par la même Opposition sitôt publié...”*

**Pour La Dynamique :**

L'Opposition avait exigé le calendrier global suite à la publication par la CENI d'un calendrier électoral partiel qui ne faisait pas mention de l'élection présidentielle. Après une forte pression de l'Opposition, de la Société civile et de la Communauté internationale, la CENI a reculé et a effectivement élaboré un autre calendrier reprenant cette fois-ci tous les scrutins.

*[Handwritten signatures and initials: a large scribble, a signature, 'FM', and 'M-D']*

Publié le 12 février 2015, le calendrier électoral global a été examiné par l'Opposition qui, dans sa déclaration du 27 février 2015, a relevé son caractère non consensuel, inconstitutionnel, irréaliste, incohérent et dangereux. Cette déclaration de l'Opposition contient une contre-proposition du calendrier remise à la CENI pour servir de base de discussion pour la mise en place d'un calendrier consensuel et réaliste. L'Opposition attend toujours la réaction de la CENI.

Par ailleurs, lors de la publication du calendrier électoral global, la CENI, elle-même, avait identifié 23 contraintes dont 18 relevaient de la responsabilité du gouvernement et 6 du Parlement. **Aujourd'hui, la CENI avoue, dans son rapport annuel 2014-2015 adressé au Parlement que la répartition des sièges en vue des élections municipales et locales de 2015, ne peut avoir lieu avant l'accomplissement de certains préalables notamment celui de la stabilisation des groupements et des kits volés (pp 41,57).**

## **2. Du Financement des élections**

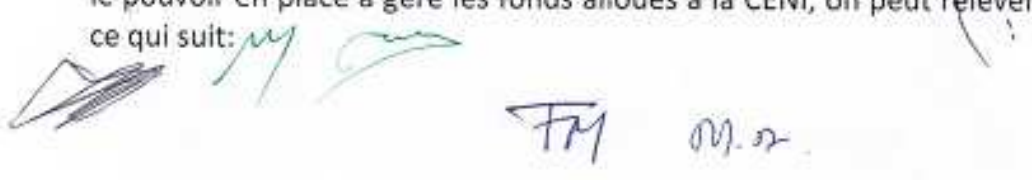
**Mr Kabila** dit dans son discours :

*"...les besoins pour l'organisation réussie des élections s'élèvent à plus d'un milliard de dollars américains, alors que le budget pour l'ensemble des besoins de l'Etat était arrêté à neuf milliards de dollars américains..."*

**Pour La Dynamique :**

Gouverner c'est prévoir ; Monsieur KABILA se plaint du coût élevé de l'organisation des élections (1.155.000, dollars) sur un budget de 9 milliards de dollars. Soit ! Mais, les élections ne se financent pas en un seul exercice budgétaire.

En jetant un coup d'œil rétrospectif depuis 2012 sur la manière dont le pouvoir en place a géré les fonds alloués à la CENI, on peut relever ce qui suit:



**Pour le budget de l'année 2012**

	Prévisions (en milliards de FC)	Décaissements (en milliards de FC)	Pourcentage de décaissements
CENI	250	38	15
Présidence	122	177	145
Primature	29	42	145

**Pour le budget de l'année 2013**

	Prévisions (en milliards de FC)	Décaissements (en milliards de FC)	Pourcentage de décaissements
CENI	239	28	12
Présidence	86	201	234
Primature	23	52	226

**Pour le budget de l'année 2014 :**

	Prévisions (en milliards de FC)	Décaissements (en milliards de FC)	Pourcentage de décaissements
CENI	246	56	23
Présidence	98	150	153
Primature	28	57	204

**Pour le budget de l'année 2015 : (au premier trimestre)**

	Prévisions (en milliards de FC)	Décaissements (en milliards de FC)	Pourcentage de décaissements
CENI	59	1	2
Présidence	30	41	137
Primature	7	30	429

FM M. D

### Le total pour les 3 années et le premier trimestre 2015

	Prévisions (en milliards de FC)	Décaissements (en milliards de FC)	Pourcentage de décaissements
CENI	714	123	17
Présidence	336	569	169
Primature	87	181	208

Ce tableau démontre à suffisance, le manque de volonté politique du pouvoir d'organiser les élections d'une part, et confirme d'autre part, les détournements systémiques des fonds publics que l'Opposition ne cesse de dénoncer.

Et, pendant ce temps, le même pouvoir finance des projets hors budget et non autorisés par le Parlement: c'est le cas notamment de la construction de l'Hôtel du gouvernement, du parc agro-industriel coûteux de BUKANGA LONZO, etc. Il est donc établi que le glissement financier a été organisé pour favoriser en définitive le glissement politique et permettre à Monsieur Kabila de demeurer au pouvoir au-delà de novembre 2016, en violation de la Constitution.

### **3. De l'enrôlement des nouveaux majeurs**

**Mr Kabila** déclare dans son discours que :

*"...la participation aux scrutins de 2015 d'anciens mineurs devenus majeurs injustement privés d'un droit que j'estime légitime..."*

**Pour La Dynamique :**

- Le droit de tous les congolais majeurs, y compris "les nouveaux de participer aux élections est garanti par la Constitution en son article 5. Il ne se discute pas et l'Opposition l'a toujours exigé. Aujourd'hui, le pouvoir le reconnaît. Mieux vaut tard que jamais, mais ce n'est pas tout quant à la finalisation et à la fiabilisation du système électoral en cours.

- En effet, le fichier électoral étant pollué et corrompu, comme le démontre le rapport de la CENI, (juin 2014 - mai 2015 pp. 48 et suivantes), il est urgent de procéder à l'enrôlement de tous les électeurs, y compris les nouveaux majeurs.

#### **4. De la Sécurisation du processus électoral**

**Mr Kabila** dit dans son discours :

*"...l'intolérance politique et la non-acceptation des résultats des élections par les perdants ayant conduit à des violences meurtrières avant, pendant et après les scrutins de 2006 et 2011..."*

**Pour La Dynamique :**

La sécurisation du processus électoral est de la responsabilité du Gouvernement. Pour l'Opposition, Monsieur KABILA et son gouvernement sont les responsables des violences meurtrières qui ont émaillé les scrutins de 2006 et 2011.

L'Opposition en veut pour preuve le rapport de la Monusco entériné par l'Union Européenne ; rapport faisant état des violences avant, pendant et après les élections de 2011.

Le Centre Carter, l'Eglise catholique, et les autres organismes internationaux ont fait le même triste constat. Et l'Union Européenne, la Société civile et l'Opposition avaient en son temps fait des recommandations pour la restructuration de la CENI en vue d'éviter la répétition du chaos électoral de 2011, recommandations qui n'ont pas été suffisamment prises en compte.

## 5. Du découpage territorial

**Mr Kabila** dit dans son discours :

*"...Je note également que quoique non inscrit dans l'ordre du jour de mes consultations, la question de la réforme territoriale, de l'installation de nouvelles provinces a été abordée...et a reçu une large adhésion..."*

**Pour La Dynamique :**

La **Dynamique** tient à rappeler qu'en date du 7 décembre 2009, dans son discours sur l'état de la Nation, prononcé devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès, Monsieur KABILA déclarait : *"Sans remettre en cause le principe de la décentralisation, l'autre contradiction majeure à résoudre est celle qui oppose d'une part l'exigence de la mise en œuvre dans les délais prévus d'une décentralisation d'essence constitutionnelle, assortie du découpage du territoire national en 26 provinces et, d'autre part, le double impératif de garantir la viabilité de toutes ces provinces au regard de la modicité des ressources disponibles et de consolider au préalable l'autorité de l'Etat à peine rétablie, dans un environnement où les forces centrifuges n'ont pas nécessairement dit leur dernier mot."*

Monsieur KABILA, tout en reconnaissant dans ce discours que les 26 provinces sont constitutionnelles, il soulignait aussi les difficultés de leur mise en œuvre du fait du manque d'argent et de la nécessité de consolider l'autorité de l'Etat, sans lesquels ces provinces ne seront pas viables.

Aujourd'hui, la **Dynamique** constate avec étonnement, alors que d'une part, l'Etat est encore fragile, et que d'autre part, le même Monsieur KABILA, se plaint des maigres moyens de l'Etat pour l'organisation des élections, il fait néanmoins du découpage territorial, pour des raisons faciles à deviner, son cheval de bataille défiant par ailleurs la grande majorité du peuple congolais qui s'y oppose farouchement.

De tout ce qui précède, la **Dynamique** :

- Constate que dans la forme comme dans le fond, le discours de Mr Kabila traduit clairement le manque de volonté politique du pouvoir de conduire le peuple congolais aux élections libres, démocratiques, transparentes et crédibles dans les délais constitutionnels ;

- **Constate en outre que Monsieur KABILA, toujours prompt au mélange de genres, viole l'indépendance de la CENI qui, aux termes de la Constitution, demeure la seule institution ayant pour compétence exclusive d'organiser les élections et de traiter des questions électorales avec toutes les parties prenantes. Ce qui constitue une violation flagrante et scandaleuse de l'esprit et de la lettre de la Constitution ;**

- Exige que le pouvoir respecte l'indépendance de la CENI, la libère de son emprise "glissogène" et lui permette de retrouver sa neutralité, comme il doit libérer le pouvoir judiciaire, tous les deux instrumentalisés à ce jour, consacrant de facto la violation du sacrosaint principe de séparation des pouvoirs ;

- Exige ainsi la réanimation urgente de la commission tripartite Pouvoir-Opposition-CENI, pour la mise en place effective d'un calendrier électoral consensuel et réaliste, l'enrôlement des électeurs avec à la clé un nouveau fichier électoral fiable, gage de la tenue apaisée des élections, et de l'acceptation des résultats par tous. Il ne faut donc pas initier le dialogue dans le but inavoué de pouvoir créer le glissement du calendrier, alors que toutes les questions relevées par Monsieur KABILA qui ne peut plus se présenter à l'élection présidentielle prochaine, peuvent être examinées en toute transparence par tous les partenaires et parties prenantes au sein de cette Commission tripartite en vue de crédibiliser le processus électoral en cours, vicié par les stratagèmes de blocage.

n. d



- Souligne que le découpage territorial est prévu à l'article 4 de la Constitution, mais faute pour le pouvoir de ne l'avoir pas mis en œuvre depuis 2006, elle réaffirme, compte tenu du calendrier électoral surchargé, des faiblesses de l'Etat et des grêles moyens financiers disponibles, que le découpage territorial est inopportun pour le moment.

Elle soutient que le plus important aujourd'hui est de se consacrer essentiellement et d'une part, à l'organisation des élections présidentielles, dont le délai est expressément fixé par l'article 73 de la constitution, et d'autre part, aux élections législatives nationales qui se tiennent le même jour que la présidentielle, soit le 27 novembre 2016, lesquelles seront précédées par les élections provinciales, sénatoriales ainsi que celles des gouverneurs et vice-gouverneurs de province.

- La **Dynamique** réitère, s'agissant des élections urbaines, municipales et locales, sa position de les postposer pour 2017 en vue d'une meilleure préparation. Ce que soutient d'ailleurs la CENI qui déclare dans son rapport annuel 2014-2015 adressé au Parlement, p.41, ce qui suit : *"L'organisation des élections municipales et locales de 2015 requiert en amont et ce, avant la répartition des sièges, la stabilisation des entités (groupements) en termes de dénomination, limites, composition et noms de ceux qui les dirigent"* ;

- Réaffirme haut et fort son refus de participer au prétendu dialogue et aux consultations initiés par Mr Kabila. Elle soutient, dans le même esprit, le refus des groupes parlementaires de l'opposition de prendre part à toute Plénière de la session extraordinaire qui examinerait le projet de Loi portant répartition des sièges pour les élections locales et municipales.

Pour la Dynamique, « dialogue, instrumentalisation de la CENI et session extraordinaire » participent des manœuvres dilatoires du pouvoir, preuves si besoin en était encore d'alignements stratégiques, sur fond de violation de la Constitution, de sa volonté de "glissement" que nous sommes déterminés à combattre de toutes nos forces, jusqu'au sacrifice suprême s'il le faut.

Enfin, La **Dynamique** lance un appel pressant au peuple congolais de demeurer vigilant, et de prendre la mesure de toutes les conséquences fâcheuses que pourrait engendrer l'attitude de Mr Kabila à vouloir se maintenir à tout prix au pouvoir en violation de la constitution, et de se tenir prêt à assumer son destin devant l'histoire.

Nous devons chasser la peur. Car aujourd'hui, la peur est dans l'autre camp.

Seule la lutte libre !

Que Dieu bénisse le peuple congolais et la République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 6 juillet 2015

**Le Modérateur**

Honorable Gilbert KIAKWAMA-Kia-KIZIKI

C.D.C.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
**OPPOSITION POLITIQUE CONGOLAISE**

**LES SIGNATAIRES DE LA DECLARATION DE L'OPPOSITION POLITIQUE  
 CONGOLAISE EN RAPPORT AVEC LE MESSAGE DU PRESIDENT  
 KABILA A L'OCCASION DU 55<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION  
 DE NOTRE PAYS A L'INDEPENDANCE A FATIMALE 06/07/2015**

N°	Noms	Partis Politiques et Regroupement	Signature
01.	Vital KAMERHE	Président UNC	
02.	Eve BAZAIBA	S.G. MLC	
03.	Martin FAYULU	Président ECIDE	
04.	José MAKILA	Président ATD	
05.	INGELE IFOTO	Président DDC	
06.	Jean Lucien BUSSA	Président CDER	
07.	Jean Claude VUEMBA	Président MPCR	
08.	Delly SESANGA	Président ENVOL	
09.	LUSAMBA TACHER	ALFP	
10.	MONI DELA	SET	
11.	MWENZE KONGOLO	AVK	
12.	KOLOSO SUMAILI	CVAD	
13.	KUDURA Pascaline	MPP	
14.	Prof. BUJIMINE	SET/UDAO	
15.	Prof KALELE- KA - BILA	FAC	
16.	Joseph OLENGANKOY	DECO	
17.	MALOBA	S.G. SCODE	
18.	Jean Marie BAMPORIKI	Prés. UNC/Alliés	
19.	Alexis LENGA WA LENGA	Prés. MLC/Alliés	
20.	Fabien MUTOMB	Prés. UDPS/Alliés	
21.	Alain MBAYA KAKASU	STOP	
22.	Oscar LUGENDO LULA	STOP	
23.	Jean Claude MWALIMU	STOP	
24.	Cynthia KUDURA	STOP	
25.	Martin MUKONKOLE	STOP	
26.	KUDURA KASONGO	AVK-FIS	
27.	MUJIMBI	ECIDE	
28.	Jean-Felix TSHOBO	Prés. ASOD	
29.	Makwana Via Kizim	CDC	
30.	Fidèle BARALA	MLC	
	MUTSHI-PANNA	UNC	

**LES SIGNATAIRES DE LA DECLARATION DE L'OPPOSITION POLITIQUE  
CONGOLAISE EN RAPPORT AVEC LE MESSAGE DU PRESIDENT  
KABILA A L'OCCASION DU 55<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION  
DE NOTRE PAYS A L'INDEPENDANCE A FATIMALE 06/07/2015**

PARTI POLITIQUE      S. G. U. A. T. U. R. E

	PARTI POLITIQUE	S. G. U. A. T. U. R. E
31. BILINDOME KUTEKA	UDA originale	
32. HOLY KBOYA TAMA	UNC	
33. JONDET-ASSUCATHO	PC/KML	
34. M <sup>me</sup> PAULINE SELENGBE	D.D.C	
35. Dr Claude NSA	AVIK	
36. TASOKI NANSELE	CDER	
37. MABVBU - REVI	AVIK	
38. S. G. U. A. T. U. R. E	CDER	
39. JAUNAN-KABA GUY	CDER	
40. HOUSSOU K. VICTOR	CDER	
41. EUPHRAIE DRUYI	PC/KML	
42. WILLY KABUYA	UNC	
44. KALEZI MANDA	UNC	
45. ALANE MOKABA	C.D.E.R	
46. Irenée LUDALIZA	C.D.E.R	
47. ROGER MAYEMBA	MPCR	
48. PIERRE - NLEWE	UNC	
49. JACQUES MUMBA K	UNC	
50. AFEMBA-KIKOY BIKARA	UNC	
51. MARCEL MPANDA	UNC	
52. Marie KAMENGA	R.D.C	
53. M <sup>me</sup> Audjelani Kamukha	UNC	
54. Marie Valentine KAMBANGI	UNC	
55. ROGER MUPANA K.	RPA/PA/CA	
56. Yopha BAWIZA	J.M.C	
57. M <sup>me</sup> Alain MWEDE	CDER	
58. TUSAMBA LUWAMBA	D.D.C	
59. WAZIME GUY-B	UNC/Diaspora	
60. BOLWENW JBOGA	MPCR	
61. PATOU VUEMBA	MPCR	
62. Hon BLAGIS GUYI	CDER	
63. NENGUTA-AMINA	UNC	
64. MULAMBA KATEKA	UNC	
65. NGWAMA NDJOKO OTG	CDER	

**LES SIGNATAIRES DE LA DECLARATION DE L'OPPOSITION POLITIQUE  
CONGOLAISE EN RAPPORT AVEC LE MESSAGE DU PRESIDENT  
KABILA A L'OCCASION DU 55<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION  
DE NOTRE PAYS A L'INDEPENDANCE A FATIMALE 06/07/2015**

66.	MUTUMBYI BARELI	A.T.D	
67.	Nomase KATUMBA	UNC	
68.	Odile SHARALIRWA-MASSEMBE	UNC	
69.	DESIRE SAOBA OSHILA	UNC	
70.	NABINE KAVEMBE	CDER	
71.	THERESE KONGOLO	P.K	
72.	PIKA BISELE LOKATE	UNC	
73.	MARIE BUJA	CDER	
74.	ANNE KIXENI	DOC	
75.	CHANDRAKAZADI ALIBOV	UNC	
76.	ALAIN-ELIYA	UNC	
77.	DANIEL MASUNGI	UNI	
78.	KANGA-GUY	UNC	
79.	ERIC NJAKALA	UNC	
80.	HOMO et postorie	RTP	
81.	ANGEL NYAMUGABO	UNC	
82.	PIRES FUZA TUTI	MECK	
83.	JOSH LOUIS NUKOMBO	U.N.C	
84.	NYOKO MALUMBA	F.P.N	
85.	NANCY KAKALA	UNC	
86.	Marie Claire Mukonda	UNC	
87.	M. PAUL ISHIMINYI	FCAC	
88.	LIXUO BOLANGALA	U.N.	
89.	KASHAMUKA ALAIN	UNC	
90.	MUTSHILPAY NSENA	UNC	
91.	MUKENGESHAJ - NIOMBOLA	UNC	
92.	MUSENGO - MOSEPIPA	UNC	
93.	EKANNA - RAPHAEL	UNC	
94.	BECHEVIS TEINCE	U.N.C	
95.	Ahmed KAFONGO	UNC	
96.	KIPANZULA MATENDA K	SEC CIVIL RDC	
97.	Mamy Kanyo Nkjo	RDG - U.N.C	
98.	MAKUSUDI CHRISTINE	UNC	
99.	ANGEMA Jeanine D	PDTE franch D.T	
100.	GENNY MPAWA KALALA	CDER	

**LES SIGNATAIRES DE LA DECLARATION DE L'OPPOSITION POLITIQUE  
CONGOLAISE EN RAPPORT AVEC LE MESSAGE DU PRESIDENT  
KABILA A L'OCCASION DU 55<sup>eme</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION  
DE NOTRE PAYS A L'INDEPENDANCE A FATIMALE 06/07/2015**

101.	Hon. Jolimo Makolele	UNC / P.P	
102.	IVONA - MBITA	UNC /	
103.	VALERY - KASALE	UNC /	
104.	BEBE - BOYOKA	UNI	
105.	NATHALIE NGBUYI	UNC	
106.	M. Mbuyi Hongoza Helene	M.T.D	
107.	CHRISTINE MASENGU	M.P.C.R	
108.	PIERRE - OMASOLA	UNC	
109.	BASIL POYO	UNC	
110.	Beatrice - BATO	UNC	
111.	MURAZANDLO MATJAY	UNC	
112.	Mirreille - Shabani	UNC	
113.	ELYSE - NDOMBA	UNC	
114.	MANIE IRENEO	UNC	
115.	GUSTA BAKAKA	UNC	
116.	JUSLIN MOZINO	UNC	
117.	SACHINE KATIKO	UNC	
118.	NASTAKI	UNC	
119.	JUNIOR BOTAKILE	UNC	
120.	M <sup>re</sup> AMISY KIBINGA	UNC - RSEIF	
121.	Jules Panga	UNC	
122.	JARISTEL - NTIMA	UNC	
123.	KASERUKA LOHENBA	UNC	
124.	MATONDO KALU Panga	Independent	
125.	JC KASONVA KATENDI	UNC	
126.	Tribune Hochwalaama Mav-	Independent	
127.	Me. Dieudonne KUNA	UNC	
128.	Hon. CIRINDI SAMPANGA	UNC	
129.	LEONIE - TUPAYANE	UNC	
130.	FABUL Adam RUCENGANO	UNC	
131.	Hon John TUMAZABO B	VPC	
132.	ABBY ZAGACA	UNC	
133.	ITTO KALONTI	ECBH	
134.	BYON MUBENGAYI	UDC / FAC	
135.	GABRIEL MUKIA	M.D.C.P.	
136.	M <sup>re</sup> Papi MUMINGO	RCB KRL	
137.	Hon. Gervais MUNUBO M.	UNC	